



LE POULET CANADIEN



Volume 21, Numéro 6 | DÉCEMBER-JANVIER 2020



Des leçons à tirer de l’Afrique du Sud

Près de la moitié des petits producteurs de poulet de l’Afrique du Sud ont dû mettre la clé dans la porte au cours de la dernière année, en partie à cause de la hausse des coûts de la moulée, mais surtout, selon la South African Poultry Association (SAPA), en raison d’une importante montée des importations provenant du Brésil, des États-Unis et de l’Union européenne. Ces importations, qui ont atteint 520 millions de kilogrammes en 2018, représentaient l’équivalent de 28 % de la consommation intérieure. Or, en 2019, on prévoit que les importations augmenteront d’un autre 5 % pour s’élever à 545 millions de kilogrammes.

En 2018, la demande pour du poulet en Afrique du Sud était de 1,9 milliard de kilogrammes. Cependant, la production intérieure de poulet n’était que de 1,4 milliard de kilogrammes, en grande partie en raison d’une hausse de 5 % du coût de la moulée attribuable à des conditions météorologiques peu favorables.

En 2018, 16 % des importations provenaient des États-Unis, 12 % de l’Union européenne et un impressionnant 61 % provenaient du Brésil. En fait, selon la SAPA, le volume des importations brésiliennes a surpassé celui de la production du plus important producteur de l’Afrique du Sud. Les morceaux non désossés congelés représentent la plus grande

part des importations, soit environ 55 %. En 2014, 221 millions de kilogrammes de morceaux non désossés congelés ont été importés en Afrique du Sud. Et en 2018, ce volume avait atteint 383 millions de kilogrammes, ce qui représente une hausse de près de 60 % en quatre ans.

SUITE À LA PAGE 2

dans ce numéro

2 Mise à jour sur la FCA

3 Résultats de l’élection fédérale

4 Un meilleur éclairage augmente la productivité des pondeuses

7 Éclosion des œufs dans le poulailler

La SAPA demande au gouvernement de l'Afrique du Sud de hausser les tarifs sur les importations de viande de poulet, qui sont actuellement de 12 à 37 %, pour les amener au taux fixe de 82 %, à savoir le taux consolidé établi à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour les droits de douane et donc le taux le plus élevé que le pays peut appliquer sur la base de ses engagements envers l'OMC. Izaak Breitenbach, directeur général de l'organisation des poulets à griller de la SAPA, a déclaré : « L'incessante montée des importations illustre la nécessité pour le gouvernement d'intervenir et de protéger l'industrie locale et les milliers d'emplois qui y sont rattachés.

Nous sommes une industrie efficace, mais nous ne pouvons pas concurrencer des importations offertes à des prix de dumping inférieurs au coût de production, ou provenant de pays ayant un long historique de subventions agricoles. »

Cette situation met en lumière les réalités du marché mondial du poulet et l'importance de maintenir le système de gestion de l'offre au Canada pour le poulet. En établissant le prix à la production de manière à refléter le coût de production, le système veille à ce que les producteurs ne subissent pas de pertes de revenus en raison des variations

du prix de la moulée. De plus, en déterminant les niveaux de production, les producteurs sont en mesure de satisfaire à la demande intérieure, tout en respectant les obligations commerciales du Canada. Finalement, en maintenant des contrôles des importations efficaces, le système fait obstacle aux pratiques de dumping des importants exportateurs de poulet tels que le Brésil, les États-Unis et l'Union européenne, les empêchant ainsi de nuire au marché canadien du poulet et à l'économie du pays. **R**

Mise à jour sur la FCA



La Fédération canadienne de l'agriculture s'est réunie pendant trois jours à la fin octobre pour discuter des enjeux émergents dans le secteur. La réunion était principalement axée sur l'avenir immédiat, alors que la FCA se prépare à travailler avec le nouveau gouvernement libéral minoritaire. Le conseil d'administration a discuté des stratégies d'intervention à adopter auprès du gouvernement dans la foulée des élections, notamment de façons de veiller à ce que la voix des producteurs de l'Ouest canadien soit entendue. Le nouveau député et ancien membre du conseil d'administration de la FCA Dan Mazier s'est joint à la réunion pour discuter du paysage politique à l'issue de l'élection.

Les membres du conseil d'administration ont reçu des mises à jour sur divers sujets, entre autres :

- » La recherche et les programmes en santé mentale
- » Les programmes de gestion des risques de l'entreprise
- » Une mise à jour sur le commerce international par les représentants officiels d'Agriculture et Agroalimentaire Canada
- » Les enjeux en lien avec les activistes pour la défense des animaux et les entrées sans autorisation
- » Une mise à jour sur la confiance du public de la part du Centre canadien pour l'intégrité des aliments
- » La campagne Produire la prospérité au Canada et les résultats du débat des dirigeants agricoles

Sur la Colline



Résultats de l'élection fédérale

La 43^e élection générale canadienne a eu lieu le 21 octobre 2019, et c'est le Parti libéral du Canada qui l'a remportée, obtenant ainsi son deuxième mandat. Cette fois-ci, cependant, il s'agit d'un gouvernement minoritaire, le parti n'ayant remporté que 157 sièges, c'est-à-dire 13 de moins que les 170 nécessaires pour obtenir la majorité. Le Parti conservateur du Canada formera l'opposition officielle avec 121 sièges, alors que le Bloc Québécois en a récolté 22 de plus que lors de la précédente élection, pour porter son total à 32. Le NPD n'a remporté de 24 circonscriptions, et le Parti vert en a gagné 3. L'ancienne libérale Jody Wilson-Raybould a conservé son siège, mais est maintenant députée indépendante.

Il y a eu quelques surprises le soir de l'élection, par exemple un changement de la balance du pouvoir à la Chambre des communes. En effet, le Bloc est maintenant le troisième parti à la Chambre, reléguant le NPD en quatrième position. La défaite de Ralph Goodale, qui siégeait depuis longtemps en Saskatchewan, et de la leader adjointe conservatrice Lisa Raitt en Ontario a également causé la surprise. Le Parti vert a élu sa première députée à l'extérieur de la Colombie-Britannique avec la victoire de Jenica Atwin à Fredericton. Un fort sentiment de régionalisme a émergé durant l'élection, les conservateurs ayant raflé la quasi-totalité des sièges dans la région allant de Winnipeg jusqu'aux basses-terres continentales de la

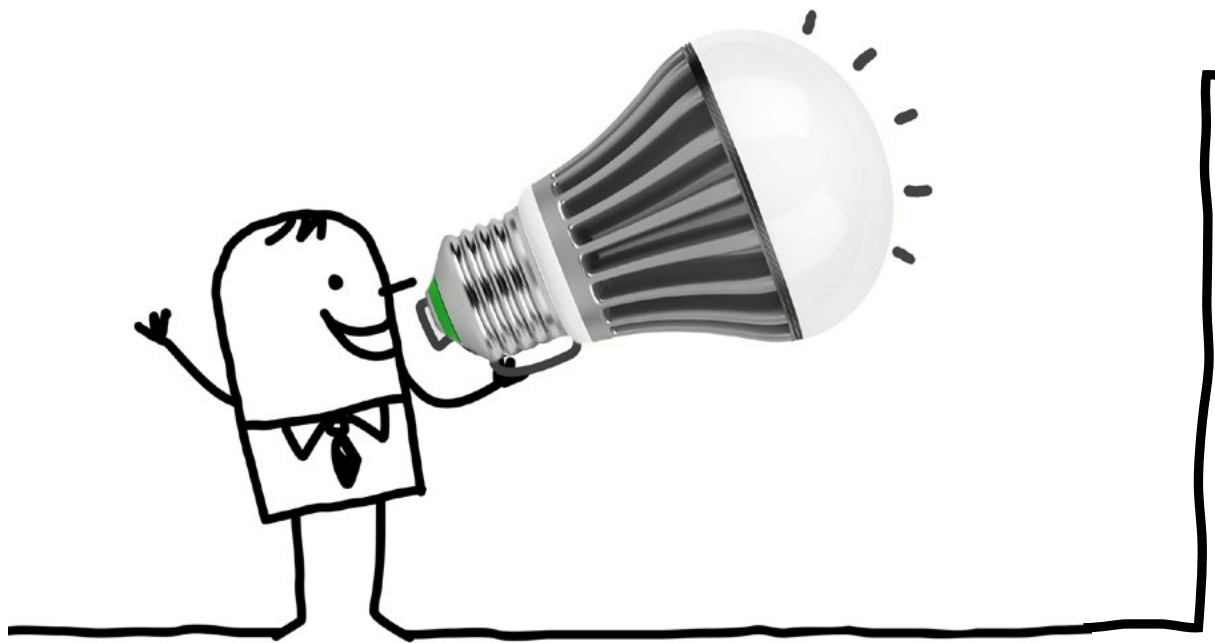
Colombie-Britannique. Et ce sentiment est devenu encore plus manifeste avec la formation, après l'élection, d'un nouveau groupe de 11 sénateurs, qui se fait appeler le « Groupe des sénateurs canadiens » (GSC). Le GSC a été formé dans le cadre d'un effort visant à ce que les intérêts régionaux soient représentés adéquatement au Sénat.

Le premier ministre Justin Trudeau a présenté son nouveau Conseil des ministres le 20 novembre. Les Producteurs de poulet du Canada sont impatients de travailler avec Marie-Claude Bibeau, qui demeure ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire; Bill Morneau, qui demeure ministre des Finances; Mona Fortier, ministre

de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances; Mary Ng, ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international; Patty Hajdu, ministre de la Santé; Bill Blair, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile; et Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales.

Les Producteurs de poulet du Canada communiqueront avec les députés nouveaux et réélus ainsi qu'avec les membres du nouveau Conseil des ministres après la reprise des travaux de la Chambre des communes et la tenue du discours du Trône, qui ont eu lieu le 5 décembre. **R**

Un meilleur



éclairage augmente la productivité des poudeuses

Le jour où le chercheur en aviculture Grégoy Bédécarrats a découvert les effets de l'éclairage DEL à spectre sur les poudeuses, il a entrepris de mettre au point une ampoule permettant aux producteurs d'accroître leur productivité et de réduire leur facture d'électricité. Il connaissait les solides fondements scientifiques derrière l'utilisation d'un éclairage à spectre rouge, en particulier, pour accroître la production d'œufs et réduire la consommation de nourriture des poudeuses, sans compter la consommation d'électricité moindre d'une ampoule plus écoénergétique.



Le chercheur Grégoy Bédécarrats (à droite) et Mikayla Baxter, étudiante graduée, avec l'ampoule DEL faite sur mesure pour accroître la production d'œufs et réduire la consommation de nourriture et d'électricité.

M. Bédécarrats – professeur au département des sciences animales de l'Université de Guelph – s'est donc associé avec un fabricant de produits électriques de sa région pour créer et mettre au point un système d'éclairage DEL à spectre sur mesure, puis l'a mis à l'essai pendant deux ans sur un troupeau commercial en Ontario.

Les résultats ne font aucun doute. Sa nouvelle ampoule DEL de 10 W consomme 80 % moins d'électricité qu'une ampoule incandescente de 60 W, et 33 % moins qu'une ampoule fluocompacte de 15 W. Par ailleurs, le spectre rouge améliore la production des poudeuses et réduit leur consommation de nourriture sans nuire à la qualité de leurs œufs ou à leur santé et leur bien-être.

Malheureusement, il fallait plus que des avantages scientifiques pour vendre ce nouveau système. « L'ampoule DEL coûte plus cher que les autres produits plus énergivores. Même en montrant les avantages de notre système sur la production, c'était comme si ça ne suffisait pas comme argument de vente », raconte M. Bédécarrats. L'efficacité énergétique était l'un des principaux moteurs de ce projet de recherche sur l'éclairage DEL et pourtant, elle n'a pas convaincu les producteurs avicoles canadiens d'acheter ce système commercial.

CONCEVOIR UNE MEILLEURE AMPOULE

En 2014, M. Bédécarrats a entamé un projet de recherche de trois ans visant à valider l'utilisation de sa nouvelle ampoule DEL à spectre rouge sur les poudeuses. Au terme de ce projet, la CSA avait homologué l'ampoule DEL à spectre, baptisée AgriLuxMC, développée par M. Bédécarrats et son collaborateur Alex Thies, de Thies Electrical Distributing Co. à Cambridge, en Ontario.

« Alex est dans le domaine du génie électrique. Lui et moi avons travaillé ensemble à fabriquer notre ampoule à partir de zéro en fonction de nos apprentissages sur l'éclairage à spectre, explique M. Bédécarrats. Nous avons été les premiers à installer un éclairage à spectre dans des élevages commerciaux de poudeuses et à démontrer que ça fonctionnait vraiment. » Ensemble, ils avaient mis au point un produit spécifique pour les poudeuses et il leur fallait une stratégie marketing pour convaincre les producteurs de ses avantages.

Leur collaboration avait bouclé la boucle de la recherche en matière d'éclairage DEL. M. Bédécarrats connaissait la valeur de l'éclairage DEL à spectre pour la production avicole. M. Thies savait comment fabriquer la nouvelle ampoule DEL pour qu'elle possède exactement les caractéristiques qui engendreraient les résultats voulus au poulailler.

Le fruit de ce travail est une ampoule DEL commerciale destinée aux fermes avicoles – la première en son genre au Canada – qui produit un mélange unique et spécifique d'éclairage du spectre rouge, qui a en outre été perfectionnée pour être variable en intensité sans perte de rendement et capable de résister aux rudes conditions d'un poulailler, où elle peut être soumise à des lavages à pression répétés sans briser.



Alex Thies, de Thies Electrical Distributing, distributeur exclusif du système d'éclairage DEL AgriLux au Canada.

LE MARKETING CHANGE LA DONNE

Après avoir obtenu des résultats positifs lors des essais en contexte commercial, il fallait trouver une façon de commercialiser les ampoules DEL qui interpelle les producteurs. « Une simple commercialisation "à la pièce" de l'ampoule DEL ne disait pas tout », raconte M. Thies.

Ce dernier a donc fait appel à l'expertise d'une agence de marketing pour sa nouvelle ampoule de marque enregistrée. Il a été décidé de positionner le produit, y compris tous ses avantages, comme étant un système complet d'éclairage DEL. « On mentionne bien l'aspect efficacité énergétique, mais comme il n'est pas prioritaire pour la plupart des clients, on le soustrait de la discussion sur le rendement des investissements », explique M. Thies, qui estime qu'environ



L'éclairage DEL à spectre peut engendrer des augmentations de revenus de **1 \$*/poule/année**

*Provenant à 60 % de la production accrue d'œufs et à 40 % de la consommation réduite de nourriture.

Poultry Science Cluster



Grappe de la science avicole

*Provenant à 60 % de la production accrue d'œufs et à 40 % de la consommation réduite de nourriture.

le quart de ses clients sont passés d'ampoules incandescentes aux ampoules DEL, alors que la majorité d'entre eux utilisaient déjà des ampoules fluocompactes pour économiser l'électricité.

Son système DEL offre d'impressionnantes possibilités d'augmentations importantes des bénéfiques, et c'est sur la production d'œufs que l'éclairage à spectre rouge a le plus d'effet. « C'est pour ça qu'on a positionné AgriLux comme façon d'accroître la productivité grâce à un meilleur éclairage, poursuit M. Thies. On estime que les revenus peuvent augmenter d'un dollar par poule par année. » Environ 60 % de cette augmentation provient de la production accrue d'œufs attribuable à l'éclairage DEL à spectre rouge. L'autre tranche de 40 % correspond aux économies en nourriture découlant de la consommation réduite des oiseaux.

« Certains de nos clients qui allient notre système à une gestion optimale du poulailler obtiennent jusqu'à cinq œufs de plus par poule par cycle de production tout en économisant trois grammes de nourriture par poule par jour, fait remarquer M. Thies. Quand on ajoute les économies d'énergie, en supposant que l'acheteur passe d'un éclairage incandescent à DEL, on obtient une économie d'environ 80 % sur la facture d'électricité. »

De tels chiffres permettent au système AgriLux de stimuler ses ventes. Depuis la mise en marché du produit, 40 fermes avicoles au Canada l'ont déjà adopté. La majorité de ses acheteurs, soit 26 exploitations – poudeuses, poulets à griller, reproducteurs de poulets à griller et reproducteurs de dindons – se trouve en Ontario. Les autres sont situés au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, et sont majoritairement des fermes de poudeuses.

M. Thies ajoute que certains clients lui font part des résultats qu'ils obtiennent après avoir installé les ampoules DEL. Selon lui, toute exploitation en lien avec la production d'œufs retire des avantages de l'éclairage à DEL à spectre rouge. « En général, dans les poulaillers de poudeuses, neuf à douze mois suffisent pour rentabiliser l'achat de notre système. »

UN CHANGEMENT TOUT SIMPLE

Il est très simple de passer à l'éclairage DEL à spectre. M. Thies et son entreprise visitent le poulailler et déterminent s'il suffit de remplacer les ampoules et d'ajouter un gradateur. « Si les luminaires du poulailler sont espacés aux 10 pieds de centre à centre sur un plafond de 7 à 8 pieds de haut, c'est un simple changement d'ampoules. Si les luminaires sont déjà en place, on installe un nouveau gradateur compatible avec les ampoules DEL AgriLux pour obtenir un rendement optimal », explique M. Thies.

Thies Electrical est le distributeur exclusif du système AgriLux au Canada, et aucune autre entreprise canadienne ne vend de produits d'éclairage DEL à spectre destinés à la volaille à l'heure actuelle. L'entreprise propose deux systèmes d'éclairage DEL à spectre différents : le système à spectre rouge utilisé dans les poulaillers de poudeuses qui influence la production d'œufs, et celui à spectre vert, qui influence la croissance et le développement musculaire.

EN PRIME, UN EFFET CALMANT SUR LES OISEAUX

On constate un autre avantage au nouvel éclairage, celui-là étant toutefois plus difficile à quantifier. Sous cet éclairage DEL, les oiseaux semblent en effet plus calmes. « Quand on entre dans un poulailler, les oiseaux ne deviennent pas excités ou nerveux. Ils sont plus détendus et plus productifs », constate M. Thies.

Chez les poulets à griller, il mentionne que les producteurs profitent d'un avantage supplémentaire avec l'éclairage à spectre vert, en l'occurrence un taux réduit de mortalité et d'élimination. Il attribue ce phénomène au fait que les ampoules DEL à spectre vert favorisent la croissance musculaire. « Les clients me disent que les oiseaux portent mieux leur masse et qu'ils sont généralement en meilleure santé », précise-t-il.

M. Thies travaille maintenant à développer le segment de marché des DEL; son objectif consiste à saisir 5 % (240 fermes) des ventes d'éclairage en aviculture au Canada et à percer le marché américain. Grâce au financement de démarrage qu'il a récemment reçu de Bioentreprise, il a pu améliorer ses ventes et son matériel de marketing pour la marque AgriLux. Quant à M. Bédécarrats, il poursuit son étude des effets de l'éclairage DEL sur les reproducteurs. « Dans le cas des reproducteurs, l'éclairage DEL à spectre n'augmente pas la production d'œufs; cependant, il présente un bon potentiel pour stimuler la fertilité », laisse-t-il entendre.

La recherche de M. Bédécarrats sur l'éclairage DEL à spectre a été financée dans le cadre de la Grappe de la science avicole 2 – financement remis par l'intermédiaire du Conseil de recherches avicoles du Canada – avec l'appui d'Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, une initiative fédérale-provinciale-territoriale. Son travail a aussi bénéficié de l'appui du Conseil de l'industrie avicole et de contributions en nature de Thies Electrical Distributing. **R**

Éclosion des œufs dans le poulailler

la réglementation de l'ACIA exige que toutes les installations détiennent un permis

La pratique consistant à faire éclore des poussins à griller dans le poulailler gagne en popularité en Europe et semble également se tailler une place ici, au Canada. Certains avantages de cette pratique ont été documentés, mais au Canada, plusieurs aspects réglementaires doivent être considérés avant d'investir dans une telle technologie.

Comme le précise un récent article publié (en anglais) dans la Revue canadienne d'aviculture, les avantages viennent du fait que les poussins ont un accès immédiat à l'eau et à la nourriture, et incluent une amélioration du bien-être, une diminution de la mortalité et une meilleure santé des intestins et des pattes. En outre, procéder de la sorte élimine le stress lié au transport pour les poussins d'un jour.

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) de même que les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) et d'autres membres de l'industrie ont récemment rencontré l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) afin de comprendre les impacts du Règlement sur les couvoirs fédéral sur la pratique de l'éclosion dans le poulailler.

Depuis, l'ACIA a publié un **avis à l'industrie** expliquant qu'en vertu de la loi actuelle, un couvoir est défini comme un « local d'incubation ou d'éclosion des œufs », ce qui signifie que tout poulailler où des œufs sont éclos serait assujéti à l'ensemble des exigences réglementaires auxquelles sont soumis les couvoirs.

Il est d'ailleurs important de mentionner que les gens doivent obtenir auprès de l'ACIA un permis leur permettant d'exploiter un couvoir avant de faire éclore des œufs à la ferme. Ce processus inclut le dépôt d'une demande à l'ACIA et un examen complet du dossier.

Tous les producteurs qui contemplent la possibilité de faire éclore des œufs dans leurs poulaillers sont encouragés à examiner en détail la réglementation de même que les incidences et obligations juridiques liées à l'éclosion des poussins à la ferme. De plus, les exigences propres aux données que doivent déclarer les couvoirs doivent être prises en considération et sont importantes pour les POIC pour être en mesure d'effectuer une surveillance de la production et de la commercialisation. À cet égard, les fermes devraient communiquer avec leur couvoir et les POIC ou leur office provincial de commercialisation des œufs d'incubation pour mieux comprendre les exigences.

TOUS LES PRODUCTEURS QUI CONTEMPLENT LA POSSIBILITÉ DE FAIRE ÉCLORE DES ŒUFS DANS LEURS POULLAILLERS SONT ENCOURAGÉS À EXAMINER EN DÉTAIL LA RÉGLEMENTATION DE MÊME QUE LES INCIDENCES ET OBLIGATIONS JURIDIQUES LIÉES À L'ÉCLOSION DES POUSSINS À LA FERME.

Le Règlement sur les couvoirs fait l'objet d'une révision depuis un certain temps, et l'industrie travaillera avec l'ACIA en vue de tenir compte de cette nouvelle technologie. On s'attend à ce que les modifications proposées soient prépubliées dans la *Gazette du Canada*, Partie I, aux fins de consultation publique à l'hiver 2020. **R**

